

## COMMUNIQUÉ DU CONSEIL FÉDÉRAL

Le Conseil Fédéral, regroupant l'ensemble des syndicats nationaux de la Fédération des Finances Force Ouvrière, s'est réuni à Paris ce jour.

La situation et le contexte social dans toutes les directions des ministères économique et financier, mais également dans le secteur semi-public, ont fait l'objet d'un large débat.

Le Conseil Fédéral FO Finances constate qu'au travers de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et de la Réforme de l'administration territoriale de l'état (Réate), toutes les réorganisations en cours dans toutes les directions et dans les établissements publics, nient les compétences professionnelles des agents, affaiblissent le service public rendu aux usagers et remettent en cause les valeurs de la République.

Le Conseil Fédéral FO Finances exige l'arrêt de la politique dogmatique de suppressions du nombre de fonctionnaires, élément intégré dans la mise en œuvre de la RGPP.

Il revendique une amélioration des conditions de travail des agents afin de lutter contre la multiplication des risques psychosociaux.

Le Conseil Fédéral FO Finances condamne la politique d'austérité salariale menée depuis plusieurs années et exige la revalorisation dès 2011 du point d'indice, élément central et prioritaire du traitement.

Il revendique une revalorisation immédiate des frais de déplacement et exige de nouveaux plans de qualifications ministériels au bénéfice de tous les agents.

Dans ce cadre, le Conseil Fédéral FO Finances appelle les agents des ministères économique et financier à participer massivement à la journée d'action du 31 mai, en s'associant à toutes les initiatives locales.

Le Conseil Fédéral FO Finances réaffirme que les nouvelles règles de représentativité des organisations syndicales issues de la loi du 5 juillet 2010, brident le pluralisme syndical et portent atteinte à l'indépendance du mouvement syndical.

Il déplore qu'à moins de cinq mois du scrutin, la cartographie et les règles d'organisation ne soient toujours pas définitivement établies.

Cette instabilité nuit à un processus électoral démocratique et est source d'inégalités de traitement, et donc de recours juridiques potentiels.

**Le Conseil Fédéral FO Finances appelle l'ensemble de ses militants, adhérents et sympathisants à s'investir dans la campagne électorale pour défendre les valeurs de liberté et d'indépendance et à faire voter pour affirmer la représentativité Force Ouvrière dans toutes les Commissions Administratives Paritaires (CAP), Commissions Consultatives Paritaires (CCP) et les Comités Techniques (CT) .**

Paris, le 25 mai 2011

46, rue des Petites Ecuries 75010 PARIS

[fo.finances@wanadoo.fr](mailto:fo.finances@wanadoo.fr)

☎ 01.42.46.75.20 ☎ 01.47.70.23.92

